



Nous vous convions pour :
La course annuelle de
camions scouts 18 roues
Secteur Laval-Laurentides 2013

Samedi, le
23 mars, 2013

Centre Communautaire Le Sorbier
6200 rue Nadon, Ste-Rose, Québec

- **Inscriptions à 13h00**
- **La pesée des camions scouts débute à 13h30**
- **Les courses de camions scouts débutent à 14h00**

Coût d'inscription par participants à la course:
10 \$ par scouts - ceci inclus un écusson (badge), une collation et
possiblement un trophée pour les gagnants.

SVP compléter la feuille d'enregistrement de votre groupe
et nous la retourner avant le 16 mars 2013.
(nous avons besoin du nombre de participants pour acheter suffisamment d'écussons)

Inscription acceptée la journée même du rallye.

Voir règlements officiels en annexe.

Le rallye vous est présenté par le groupe scout 617e Ste-Rose



Secteur Laval-Laurentides

Le Rallye 2013 18 roues scouts

Formulaire d'inscription



SVP compléter ce formulaire et faites-le parvenir à **Pierre Larin** avant le **16 mars, 2013** par courriel à pierre_larin@hotmail.com

Paiement par chèque en argent comptant sur place.

SVP faites vos chèques à l'ordre de **617e groupe scouts Ste-Rose - Scouts Canada**

Animateur contact: _____

Groupe : _____

Téléphone: _____

Courriel _____

Jeunes qui désirent participer

| | Nom | Prénom | Poids |
|----|-----|--------|-------|
| 1 | | | |
| 2 | | | |
| 3 | | | |
| 4 | | | |
| 5 | | | |
| 6 | | | |
| 7 | | | |
| 8 | | | |
| 9 | | | |
| 10 | | | |
| 11 | | | |
| 12 | | | |
| 13 | | | |
| 14 | | | |
| 15 | | | |
| 16 | | | |
| 17 | | | |
| 18 | | | |
| 19 | | | |
| 20 | | | |
| 21 | | | |
| 22 | | | |



Secteur Laval-Laurentides

Le Rallye 2013 18 roues scouts

Formulaire d'inscription



Adultes qui seront présent

| | Nom | Prénom |
|----|-----|--------|
| 1 | | |
| 2 | | |
| 3 | | |
| 4 | | |
| 5 | | |
| 6 | | |
| 7 | | |
| 8 | | |
| 9 | | |
| 10 | | |

Personnes qui participent au rallye

Nom de votre Groupe: _____

Nom de la personne responsable pour le groupe: _____

Numéro de téléphone du responsable : _____

| | | |
|--|----------|--|
| Nombre de scouts qui participent: | X \$10 = | |
| Nombre d'adultes / animateurs (approx.): | | |
| | | |
| Total: | | |

En complétant ce formulaire, vous vous engagez à accepter les règlements de l'activité.

SECTEUR Laval-Laurentides - Édition 2013

Course de Camions Scout 18 Roues

Centre Communautaire Le Sorbier

Samedi le 23 mars 2013 à 13h00

RÈGLEMENTS

Règlements généraux:

1. Tout participant scout doit être un membre actif dûment inscrit auprès de Scouts Canada.
2. Les troupes qui participent au rallye **DOIVENT** avoir assez d'animateurs pour superviser leurs jeunes.
3. Tous les participants jeunes ainsi que les animateurs **DOIVENT** porter l'uniforme complet pendant le rallye.
4. Si un jeune constructeur n'est pas à la course à cause d'une maladie ou autre raison similaire) un autre membre de son groupe peut faire courser son véhicule. Cependant, on ne peut pas faire courser plus que 5 voitures par groupe où le constructeur n'est pas présent. Les frais d'inscription s'appliquent pour les coureurs absents s'ils désirent participer à la course et avoir droit au badge et possiblement un trophée.
5. Inspection: Chaque véhicule devra répondre aux normes (spécifications) officielles et doit passer l'inspection par le comité officiel d'inspection avant d'être inscrit pour pouvoir courser. Référez-vous aux règles mentionnées plus bas. L'inspecteur a toute autorité pour disqualifier un véhicule qui ne répond pas aux spécifications et normes énoncées. On ne tolèrera pas la critique, les plaintes, ou un appel pour ou contre l'éligibilité d'un véhicule. En conséquence, s.v.p. assurez-vous d'avance que le véhicule est conforme. (Un temps raisonnable sera accordé aux coureurs pour ajuster leurs véhicules pour les rendre conformes, avant la décision finale concernant l'éligibilité du véhicule).
6. Chaque véhicule et son constructeur (coureur) devra être inscrit avec un numéro et une licence correspondante.
7. Vous devez inscrire le nom du coureur et son groupe sous le camion et la remorque

Règles Spécifiques:

1. GARDER EN TÊTE QUE C'EST UN ÉVÉNEMENT POUR LES JEUNES! CECI VEUT DIRE QU'ILS DOIVENT PARTICIPER ET S'AMUSER!
2. Tous les véhicules inscrits **DOIVENT** avoir été fabriqués en 2013 à partir d'un "kit" officiel disponible à la boutique de Scouts Canada.. On ne peut pas utiliser les véhicules des années passées.
3. On doit respecter tous les règlements et spécifications mentionnées dans ce document.
4. Les manchons, coussinets, roulements, douilles et rondelles de roues sont interdits. Toutes les roues doivent provenir d'un "kit" officiel et ne doivent pas être modifiées sauf pour enlever les marques ou bavures. Les roues en formes de V ou biseautées ne seront pas acceptées.
5. Les ressorts ou toutes autres formes de suspension et propulsion sont interdits.
6. Les détails de voiture et décorations tels que volant de direction, conducteurs, décalques, peintures, etc. sont permis aussi longtemps que les détails ne font pas excéder les caractéristiques indiquées.
7. **Lubrification** : Seul le lubrifiant **sec** à base de **graphite** sera permis. Un excès de lubrifiant qui salirait la piste pourra entraîner la disqualification du coureur. Il ne sera pas permis d'ajouter du lubrifiant une fois l'inspection complétée.

Règlements et normes pour les camions scouts:

- 1) Les pièces principales du kit qui doivent être utilisées soit : les 18 roues et essieux ainsi que les blocs du châssis.
- 2) 10 roues pour la cabine du camion, les 8 autres roues pour la remorque.
- 3) Les participants sont libres d'utiliser tout autres matériaux pour compléter et décorer les camions et les remorques, selon leur créativité, à condition de respecter les spécifications et les règles énoncées
- 4) Tous les camions doivent **pivoter** là où la remorque s'attache à la cabine
- 5) Tous les camions doivent rouler librement, sans l'usage d'un système de propulsion ou d'un mécanisme de lancement.

- 6) Les **spécifications** pour le camion sont:
- Le **poids maximum** permis est de :
 - 300 grammes pour la section avant
 - 600 grammes pour la remorque
 - La **largeur** maximum ne doit pas dépasser 9 cm.
 - La **hauteur** maximum ne doit pas dépasser 15 cm; la hauteur minimale est de 5cm.
 - La **longueur** maximale (incluant la remorque) ne doit pas dépasser 48 cm.
 - La **garde au sol sous le châssis** doit être d'au minimum 9.5 mm (afin que le dessous du camion ne touche pas la piste).
 - La **largeur entre les roues** doit être au minimum 45 mm.
- 7) Toutes les composantes du camion doivent être solidement arrimées.
- 8) Les dimensions des roues ne peuvent pas être modifiées.
- 9) Une fois que le camion a été inspecté, pesé et inscrit, il ne peut pas être modifié d'aucune façon. Cependant, en cas de bris, le scout pourra apporter son camion à la table de réparation pour le réparer. Le camion réparé devra être pesé de nouveau pour s'assurer qu'il répond toujours aux normes et spécifications.
- 10) La décision des juges est finale.

Remarque: Si un véhicule est trop lourd, il doit être allégé et pesé avant de pouvoir courser. Si un véhicule est trop léger, c'est la responsabilité du scout de décider s'il veut ajouter du poids et il doit fournir les éléments de poids supplémentaire qui devront être solidement fixés au véhicule. Ce processus doit avoir lieu **avant** l'inscription.

